



OULENS-SOUS-ECHALLENS
AUTORISATION COMMUNALE N° 2017-14
Avec procédure d'affichage de la décision municipale

AVIS D’AFFICHAGE

Propriétaire-s	Clavel Georges
Adresse locale	Route du Centre 1
Parcelle n°	20
Description de l’ouvrage	➤ Installation d’une sonde géothermique verticale 230 m de profondeur.

La Municipalité dans sa séance du 02 octobre 2017 a décidé d’autoriser l’installation projetée tenant compte du fait que celle-ci est en conformité avec le règlement communal de la police des constructions et d’importance mineure.

De plus, les droits des tiers directement concernés ont été respectés, par l’apposition de leur signature ci-dessous.

Un émolument de CHF 50.-- est dû selon l’art 4 du règlement communal sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant les 30 jours d’affichage du 03 octobre au 02 novembre 2017.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  La Secrétaire : 

Dominique Tine  Sandra Girod



SIGNATURES DES PROPRIETAIRES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu:

Oulens

Date:

19.09.2017

Signature(s):

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHES OU CONCERNES

Parcelle(s) n°	Nom - prénom	Signature(s)
-----------------------	---------------------	---------------------

16

Gautschi Victoria

16

Lubrano Emanuele

16

Sacchi Martine

16

Sacchi Massimo

16

Wälti Laurent

21

Oulens la Commune

*Administrateur
PPE la Hausdörle.*